



Publié 1983-08-01

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Thermomètres à échelle protégée d'usage général AMENDEMENT 1

L'Amendement 1 à la Norme internationale ISO 1771-1981 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 48, *Verrerie de laboratoire et appareils connexes*. Il a été soumis directement au Conseil de l'ISO, conformément au paragraphe 6.11.2, de la partie 1 des Directives pour les travaux techniques de l'ISO.

Page 2

Chapitre 11 :

Ajouter le numéro de paragraphe 11.1 au début de la première phrase.

Supprimer le paragraphe 11 f) et le remplacer par le suivant :

«11.2 En plus des inscriptions spécifiées en 11.1, si l'acheteur exige que le thermomètre porte un numéro d'identification, l'inscription suivante doit être également marquée lisiblement et d'une façon permanente sur les thermomètres :

numéro d'identification, de fabrication ou de série, les deux derniers chiffres devant indiquer l'année de fabrication.»

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 1771:1981/Amd 1:1983

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9e51036f-8144-4df4-bf22-88275df09c0d/iso-1771-1981-amd-1-1983>